d'honneur que je fais parvenir immédiatement cette démission au président de la Chambre.

La proposition de M. Laguerre n'a pas le don de ramener le calme; il est visible que la réunion ne pourra décidément avoir lieu. Mais le député du quinzième ne veut pas abandonner la partie et paraît décidé à emporter quand même l'approbation de ses électeurs.

Fort à point, dit le *Soleil*, un membre de son comité le tire d'embarras. La porte du fond du décor s'ouvre et l'on voit apparaître le partisan de M. Laguerre amenant sur le devant de la scène un portant de décor sur lequel il a écrit au charbon la phrase suivante : « Les électeurs qui approuvent la conduite du député Laguerre sont priés de lever la main. »

C'est la solution tant cherchée. Les partisans de M. Laguerre, de beaucoup les plus nombreux dans la salle, lèvent les mains et agitent leurs chapeaux aux cris de : « Vive Laguerre ! » Le député sourit, salue et débarrassé enfin de l'ennui d'avoir à lutter contre l'obstruction de ses adversaires, quitte bientôt la scène suivi de M. Laisant et de ses amis.

Aucun incident ne s'est produit à la sortie. M. Chauvière annonçait, au milieu d'un groupe de révolutionnaires, son intention d'organiser prochainement une réunion en réponse à celle qui venait de se terminer.

Les membres du comité radical revisionniste se sont rendus, en quittant le théâtre de Grenelle, dans une salle de la rue des Entrepreneurs, pour y discuter une résolution approuvant l'attitude de M. Laguerre et lui renouvelant son mandat.

Le scandale de Toulon

Toulon, 2 novembre. — L'opinion continue à se passionner vivement au sujet de l'affaire Fouroux.

Il circule toujours plusieurs versions sur les circonstances qui ont amené l'arrestation des quatre prévenus; mais, jusqu'à présent, on n'a aucun renseignement précis.

Le *Petit Var* assure qu'il y aurait au dossier une lettre écrite entièrement de la main de M. Fouroux, lettre prouvant sa culpabilité.

Une autre version dit que, dans une perquisition opérée chez Mme Audibert, on trouva le brouillon d'une lettre corrigée de la main de M. Fouroux. Ce brouillon serait celui d'une lettre anonyme reçue par le procureur de la République dénonçant Mme de Jonquières comme s'étant fait avorter.

Mme de Jonquières a subi aujourd'hui un nouvel interrogatoire du juge d'instruction.

M. Fouroux, assez souffrant, est à l'infirmerie de la prison.

Le préfet du Var a conféré ce matin avec le procureur de la République et le juge d'instruction au sujet de l'affaire Fouroux, puis il s'est rendu à la mairie où les adjoints avaient été convoqués.

Après examen de la situation municipale, le préfet a rédigé immédiatement un rapport qu'il a adressé télégraphiquement au ministre de l'intérieur.

Le préfet, en rentrant à Draguignan, a trouvé une dépêche du ministre de l'intérieur l'invitant à suspendre de ses fonctions le maire de Toulon. L'arrêté a été pris et exécuté ce matin.

M. Yves Guyot à Apt

Apt, 2 novembre. — M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, le préfet du département, M. Berquet, sous-chef de l'exploitation de la Compagnie P.-L.-M., sont arrivés à onze heures à Apt.

Depuis avant-hier soir le temps est épouvantable. La pluie qui tombe avec violence, a beaucoup nui à la fête. Le ministre s'est rendu à pied à la mairie de la ville où une réception a eu lieu.

Le ministre a remis au cours de cette réception, la croix d'officier de l'instruction publique à M. Marty, sous-préfet d'Apt, et les palmes académiques à M. Gavot, vice-président du conseil d'arrondissement; la croix du Mérite agricole à M. Reboulier, industriel à Apt; une médaille de bronze à M. Detord, contrôleur de la compagnie P.-L.-M. M. Yves Guyot a assisté à midi à un banquet offert par la municipalité.

Au banquet, M. Yves Guyot a prononcé un discours uniquement politique où, avec le manque de tact qui le caractérise, il a parlé de tout et insulté les conservateurs. Et c'est avec des gens de cet acabit que l'on veut que nous fassions de la conciliation.

Après le banquet, M. Yves Guyot a visité divers établissements publics. Il a quitté Apt à deux heures pour inaugurer la ligne d'Apt à Volx.

Folie d'un ancien député

Marseille, 2 novembre. — On a du interner hier dans une maison de santé, M. Marius Poulet, ancien député du Var, qui se livrait à des excentricités sur la voie publique.

On se rappelle que M. Marius Poulet, un ancien ouvrier, qui fut maire du XIe arrondissement de Paris, écrivit sur les mœurs des ouvriers, un livre, qui servit, dit-on, d'inspiration à Zola, pour l'*Assommoir*.

Touchante allocution du cardinal Richard aux séminaristes soldats

Une messe a été célébrée hier, à 8 heures du matin, à l'église Saint-Sulpice, à l'occasion du départ pour le service, de quatre-vingt sept jeunes gens appartenant au séminaire de Saint-Sulpice, aux Missions étrangères et à l'Ordre de Saint-Lazare.

Une foule considérable avait envahi l'église. C'est le cardinal Richard, archevêque de Paris, qui a officié pontificalement, assisté de Mgr Elias Hoyek, archevêque maronite d'Arca, et de Mgr Elie XII Aboyounan, patriarche chaldéen de Babylone.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, le cardinal Richard a coiffé la mitre et, la crosse d'archevêque à la main, s'est avancé à l'entrée du chœur. Il a adressé aux partants une touchante allocution, dont voici les principaux passages :

« Mes chers enfants,

» J'ai voulu, en célébrant cette messe du départ, vous donner un témoignage de la sollicitude dont l'Eglise vous entoure. J'ai voulu aussi prier avec vous pour l'armée.

» L'Eglise priera toujours pour l'armée, parce qu'elle ne se désintéressera jamais de l'honneur de la France. On l'a remarqué plus d'une fois : il y a une sympathie naturelle entre le prêtre et le soldat; l'un et l'autre sont appelés sous des formes diverses à une vie de dévouement.

» Aussi, vous le savez, mes chers enfants, quand nos évêques ont réclamé le maintien des lois de l'Eglise qui vous interdisent la profession des armes ce n'était pas pour vous soustraire au travail et au péril, ils demandaient que votre dévouement pût s'exercer, s'il le fallait, jusqu'à la mort, dans les conditions compatibles avec votre vocation sacerdotale. Mais ce n'est pas le lieu de traiter ici ces questions.

» Ce que je vous dois en ce moment, mes chers enfants, c'est un conseil et un encouragement. Faites en sorte, avec le secours de Dieu, que cette épreuve tourne à votre bien, que votre vertu n'en souffre pas de défaillance et que votre vocation ne soit pas ébranlée.

Puis, si vous aimez Dieu sincèrement, vous aimerez vos camarades. Ce sont vos frères, particulièrement durant cette année où vous vivrez ensemble sous la même discipline.

» Vous trouverez certainement parmi vos camarades de nobles cœurs ; vous vous comprendrez ; vous serez, s'il plaît à Dieu, les meilleurs soldats pour l'accomplissement de tous vos devoirs militaires et les plus fidèles observateurs de la discipline.

» Que vos chefs vous rendent ce témoignage. Pour nous, nous leur demeurerons profondement reconnaissant de la bienveillance qu'ils vous auront témoignée et dont vous vous serez montrés dignes. »

Les « Coulisses » de l'histoire

Le *Paris* a commencé ses Mémoires contemporains qu'il appelle, selon la mode du jour, les « Coulisses » de l'histoire.

Notre confrère a rappelé d'abord la lettre du 30 octobre 1873, de laquelle il résulta que le Comte de Chambord n'accepterait point le trône qui lui était offert par la majorité de l'Assemblée nationale. L'éphéméride d'hier comporte des souvenirs du 31 octobre 1870 fournis par Jules Ferry; ils retracent la situation tantôt tragique et tantôt comique où se trouva ce jour là le gouvernement déjà traité de réactionnaire par les futurs communards.

« Flourens, grand, maigre, arpentait à larges enjambées l'immense table recouverte d'un tapis, sur laquelle il était monté sans façon; et il dictait ses instructions :

» — Ecrivez ! ordonnait-il...

» Puis, cherchant ses mots :

» — Le peuple assemblé dans ses Comices... Non, ce n'est pas cela... mettez : le gouvernement provisoire...

» Flourens cherchait la fin de la phrase lorsque la porte s'ouvrit et les gardes nationaux du 106e bataillon firent irruption. Ils venaient délivrer le gouvernement. Ce fut alors que M. Jules Ferry s'écria, comme il nous l'a dit : « Messieurs, la comédie est » finie, vous n'avez plus qu'à vous en aller. »

Quelques minutes auparavant un grand diable de Bellevillois assis sur la table, avec, entre les jambes, un fusil, tenait au général Trochu, les discours les plus extraordinaires :

» — On vous aime, au fond, général, lui disait-il, vous n'êtes pas méchant, nous le savons bien, et on vous gardera. Seulement, vous n'entendez rien à la guerre révolutionnaire, mais nous vous l'apprendrons.

» Trochu écoutait cela en souriant, avec ce calme qu'il eut toujours devant les foules, ce sang-froid que Rochefort enviait.

» M. Jules Ferry nous a répété, en nous autorisant à le publier, ajoute le *Paris*, un mot bien curieux de lui lorsqu'il revint le lendemain.

» — Si vous ne vous hâtez pas de faire fusiller mon ami Flourens, dit-il aux membres du gouvernement, ses collègues, c'est lui qui vous fusillera.... »

Madame de Bonnemain

Le *Figaro* publie ceci :

« Une personne dont il a été beaucoup parlé à propos de tant d'événements récents, Mme de Bonnemain, était à Paris cette semaine.

» Un ami l'a rencontrée et nous communique ses impressions :

» La figure est devenue assez pâle, et l'air, quoique fatigué, est toujours vif et pimpant.

» Comme on l'interrogeait, Mme de Bonnemain a répondu qu'elle allait beaucoup mieux maintenant :

» — Mais, ajoutait-elle, quand on a quitté le climat » si doux de Jersey et qu'on arrive en France par ce » temps froid et humide, on ne peut manquer de » souffrir d'un aussi dur changement.

» Il paraît que le général ne s'est pas ressenti des émotions que l'on sait :

» Il est toujours aussi jeune, dit-elle, et les récents » événements n'ont pu altérer sa brillante santé.

» Quant au voyage en Italie, il est abandonné.

» Le général craint qu'au bout de quelque temps » de séjour, le gouvernement italien ne songe à » nous expulser, comme cela nous est arrivé l'an » dernier en Belgique, au moment où j'étais si souffrante.

» Quant à partir pour l'Amérique le général n'y » songe pas. »

» Des questions financières n'ont pas été étrangères au séjour de Mme de Bonnemain ici. Cependant elle est venue surtout pour consulter un grand médecin, elle a quitté Paris hier. »

Lettre inédite de Talleyrand

Le *Gaulois* publie la lettre suivante adressée par Talleyrand au baron de Gagern qui fut, en 1815, le ministre du roi de Hollande au Congrès de Vienne :

« Rochecotte, 20 avril 1835.

» Ne croyez pas que si j'ai quitté les affaires, ce soit par caprice. Je n'ai quitté les affaires que lorsqu'il n'y en avait plus. J'avais voulu prévenir la guerre, je croyais que la France liée à l'Angleterre la rendit impossible.

» J'avais voulu, de plus, obtenir pour la révolution française du mois de juillet 1830 le droit de bourgeoisie en Europe et tranquilliser le monde sur l'esprit de propagandisme qu'on supposait à notre gouvernement.

» Tout cela était accompli. Que me restait il à faire, sinon de ne point attendre qu'avec le *solve senescentem* d'Horace, quelqu'un vint me dire que j'avais trop parlé. La difficulté est d'en sortir heureusement et à propos. Vous devez donc me féliciter d'y avoir réussi et non pas m'en faire une sorte de reproche, quelque obligeance qu'il y ait dans les reproches que vous savez faire.

» J'ai souvent remercié la fortune de m'avoir donné un contemporain tel que vous, qui m'avez mieux compris que personne et qui avez bien voulu en aider d'autres à me mieux comprendre. Mais je la remercierais encore davantage si elle eut rendu nos habitations plus voisines. Vous verriez qu'aujourd'hui comme au temps que vous rappelez, tout serait de ma part abandon et confiance.

» Pauvre Dalberg, combien je l'aimais et combien je l'ai regretté ! Nous parlerions de lui et de tant de personnes que nous avons connues, et de tant d'événements aux quels nous avons été mêlés. L'âge où je suis arrivé est principalement celui où l'on vit dans ses souvenirs.

» Nous parlerions aussi des jugements auxquels je dois m'attendre de la part des générations qui suivront la nôtre. J'avoue que je ne redoute rien pour ceux de vos compatriotes, pourvu qu'ils n'oublient point qu'il n'existe en Allemagne aucun individu à qui j'ai volontairement nui, et qu'il s'y trouve plus d'une tête couronnée à qui je n'ai pas laissé d'être utile de moins autant que j'ai pu. »

Les élections municipales en Angleterre

Londres, 2 novembre. — Des élections municipales ont eu lieu hier dans toutes les villes d'Angleterre.

A Manchester, Leeds, Salford, les conservateurs l'emportent; à Sheffield, Bristol, Cardiff, Liverpool, les libéraux gagnent des sièges; à Newcastle le candidat du travail a été battu.

La question du Luxembourg

Berlin, 2 novembre. — Des difficultés viennent de surgir entre le ministère du Luxembourg et le duc de Nassau. Ce dernier prétend qu'il est inutile de prêter une seconde fois serment à la Constitution.

Le ministère persistant, il est probable que le duc de Nassau se rendra au Luxembourg.

Quant à la situation du roi de Hollande, elle ne s'est pas améliorée.

Naufrage d'un torpilleur italien

Gênes, 2 novembre. — Le torpilleur italien 117, en sortant du port, a été surpris par une tempête.

Il a perdu son hélice et n'a échappé à une perte totale que grâce au secours d'un remorqueur.

« L'Angelus » au Louvre

New-York, 2 novembre. — On assure que *L'Angelus*, de Millet, a été racheté, pour figurer au musée du Louvre, par des acquéreurs français dont les noms sont encore inconnus, pour 750.000 francs.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Un vol, boulevard de Belfort. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs, restés inconnus, se sont introduits, avec effraction, dans un hangar appartenant à M. Félix Delescluse, boulevard de Belfort.

Les malfaiteurs ont fouillé les écuries, les dépendances et les remises, mais ils n'y ont rien trouvé à leur goût, car ils n'ont rien emporté. En revanche, ils ont fracturé la porte du poulailler qu'ils ont complètement dévalisé.

Une bagarre dans un cabaret. — L'estaminet tenu par M. Martin Bridoux, rue d'Alger, a été, dans la soirée de samedi, le théâtre d'une scène de violence dont les conséquences pourraient être fatales pour l'un des clients qui s'y trouvaient.

Deux frères, Louis et Martin Keinpe, étaient attablés depuis une heure environ, dans ce café lorsqu'une discussion éclata, à propos d'une question d'argent. Aux gros mots succédèrent les coups et bientôt la querelle dégénéra en véritable bagarre. Au cours de la lutte une chope fut lancée et vint s'abattre sur l'œil de Martin Keinpe ; le choc fut si violent que le pauvre garçon faillit s'évanouir : le verre avait atteint l'œil gauche, y faisant une horrible blessure; l'œil est, paraît-il, perdu.

L'agent Delbart, mis en éveil par le tapage, accourut, mais il lui fut impossible de connaître l'auteur de l'agression.

Un client, Paul Delrue, qui avait un moment été soupçonné, a été empoigné par les personnes présentes, bousculé, frappé et a eu ses vêtements arrachés.

Une partie de chiens ratiers. — Une partie de chiens ratiers a eu lieu, samedi, à midi, chez M. Maes, rue Nabuchodonosor, entre *Turck*, à M. Dorchies, et *Noirpoil*, à M. Delbart; chaque chien avait 5 rats à mettre à mort; l'enjeu était de 20 francs. C'est *Turck* qui a été le plus expéditif : il a exterminé les 5 rats en 28 secondes; son concurrent a employé 32 secondes.

Deux autres parties ont eu lieu, dimanche, à quatre heures, chez M. Maplomb, cabaretier, place du Trichon; la première entre *Cognac* à M. Denis, et *Finette*, à M. Delamaladie; chaque chien avait 10 rats à détruire ; l'enjeu était de 40 fr.; c'est *Cognac* qui est resté maître ; il a détruit les 10 rats en 42 secondes ; *Finette* a mis 1 minute 35.

La seconde partie a eu lieu entre *Pick* à M. Delbart, et *Marquis*, à M. Destombes, de Bondues; chaque chien avait 4 rats à exterminer; l'enjeu était de 20 fr. C'est *Pick* qui a gagné: il a mis 24 secondes et son concurrent 28 secondes.

Un accident de voiture. — Samedi soir, une voiture du service de l'abonnage, conduite par un nommé P... suivait la rue du Grand-Chemin, lorsque le sifflet du car se fit entendre. P... n'entendit sans doute pas les avertissements répétés; il ne fit garer son cheval que lorsque le tramway ne se trouvait plus qu'à quelques mètres de lui.

A ce moment un mouvement de recul se produisit et l'arrière du tombereau vint heurter contre le car dont les vitres volèrent en éclats. Le conducteur des tramways intervint pour demander au lourdeur son nom et prénoms et lui réclamer le montant des dégâts occasionnés. Mais celui-ci ne voulut pas entendre de cette oreille ; il se contenta, pour toute réponse, de donner un coup de fouet à son cheval.

Il fallut pour faire entendre raison à P... que le contrôleur requit l'agent Pluquet qui dressa à sa charge une contravention.

Un vol rue de France. — Il y a environ huit mois, un vol de plusieurs scies était commis au préjudice d'un menuisier de la rue de France, M. Jean Franck. Toutes les recherches faites en vue de retrouver le coupable étaient demeurées jusqu'ici sans résultats quand, dans le courant de la semaine dernière, M. Franck apprit indirectement que le voleur était un menuisier de la rue de la Redoute, nommé Camille Boët. Il s'informa et les renseignements qui lui avaient été donnés lui furent confirmés.

Il en fit part à la police; et, samedi matin, les agents Pluquet et Kindts se présentaient chez Boët. Celui-ci, se doutant sans doute du but de leur visite, s'enfuit dans l'escalier et se dissimula derrière des caisses dans un grenier. L'agent Pluquet monta à son tour, mais Boët se voyant sur le point d'être découvert, abandonna sa retraite et tenta de sortir par une lucarne qui donnait sur une toiture. Ses efforts furent inutiles; il fut appréhendé au même moment. Il a été conduit au poste de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

En faisant une tournée de nuit, les agents Labbe et Kindts, aperçurent, dimanche, à une heure du matin, de la lumière dans l'estaminet tenu par M. X... à l'angle de la rue de la Lys et du Fontenoy. Ils entrèrent et trouvèrent trois personnes attablées, un tisserand de la rue de l'Alma, Achille D..., un autre tisserand habitant la rue de Naples, Jean P... et un journalier, Théophile P..., de la rue Archimède.

Le cabaretier fut invité à fermer son établissement sous peine d'avoir à encourir une contravention. Mais celui-ci répondit aux agents : « Je suis habitué aux procès-verbaux; faites ce que vous voudrez, je ne fermerai pas. »

C'est aux consommateurs que les agents s'adressèrent alors; mais ils ne furent pas davantage écoutés. Ils renouvelèrent leurs sommations, auxquelles tous trois répondirent d'un commun accord : « Nous ne sortirons pas d'ici; nous détestons trop la police pour lui obéir et apprenez une chose, c'est que nous attendons avec impatience l'heure de vous faire votre affaire, car nous sommes socialistes. »

Cette réponse a valu aux trois citoyens une contravention et le cabaretier sera également poursuivi.

Deux arrestations. — Un garçon boulanger, Jean Fuhlard, âgé de 19 ans, habitant la rue de Condé, avait été condamné, le 16 juillet dernier, à la prison par le tribunal correctionnel de Lille. Ne s'étant pas rendu à la maison d'arrêt de Lille pour y subir sa peine, un mandat d'amener a été lancé par le parquet de Lille, et, samedi soir, la police de sûreté l'a mis en état d'arrestation.

— Au mois de février 1888, de graves dégradations avaient été commises sur la voie du chemin de fer de Lille à Roubaix par une bande de jeunes gens dont un seul, le moins coupable, avait été reconnu. C'était un garçon de 18 ans, Georges Milleville. L'enquête à laquelle se livra la police prouva la culpabilité du jeune homme, qui, pour échapper à une condamnation, s'esquiva en Belgique, au Mont-à-Leu, où il résidait depuis cette époque. Samedi dernier, il vint à Roubaix, mais il fut reconnu dans la rue Rollin par l'agent de sûreté Reville, qui procéda à son arrestation. Milleville ayant été condamné à un mois de prison par le tribunal correctionnel de Lille.

Un mendiant. — Samedi matin, un homme, d'une soixantaine d'années, Auguste Dumortier, se présentait dans différentes maisons de la rue de Lannoy, demandant l'aumône. Il était un peu ivre; à ceux qui lui donnaient de l'argent, il répondait par un geste amiable; mais aux autres, il adressait des propos tellement injurieux que plusieurs personnes avaient été obligées de le mettre dehors en employant la force.

Le même fait s'étant reproduit deux fois dans la même maison, on courut prévenir la police. L'individu fut trouvé implorant la pitié à la sortie de la messe de midi à l'Eglise Sainte-Elisabeth ; il a été arrêté.

Cet homme est, paraît-il, coutumier du fait.

Les épaves. — Une jeune fille de la rue St-Etienne, Mlle Juliette Stassens, a trouvé dimanche matin, sur la voie publique, un tricot de laine sortant d'un magasin, et qu'elle a rapporté au bureau du commissariat central de police où on peut le réclamer.

— Samedi soir, un ouvrier tisserand, de la rue des Longues-Haies, M. Joseph Vandenhende, a trouvé, sur un trottoir de la rue de Lannoy, un porte-monnaie contenant une somme de onze francs. Il se disposait à déposer cet objet au bureau de police de la rue Ste Elisabeth, quand, chemin faisant, il rencontra une dame qui était à la recherche du porte-monnaie perdu. Cette dame qui habite la rue Decrème, a remis une récompense au brave ouvrier.

Eau minérale naturelle de Vals, source « Les Célestins », prime du journal, 50 litres contre mandat de 15 fr. adressé au bureau du journal. 7

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

TOURCOING

Une brutale agression. — Le 26 octobre, à 1 heure de l'après-midi, Pierre Reynaert, âgé de 43 ans, conducteur de machine, demeurant aux Cinq-Voies, allait rentrer chez lui pour dîner quand, sans provocation aucune, le sieur Alphonse Naersens se précipita sur lui et le renversa à demi assommé, d'un coup de poing sur l'œil. Reynaert allait se relever ; mais son agresseur se jeta de nouveau sur lui et continua à le frapper des pieds et des mains.

La plainte a été portée tardivement, parce qu'on ne pensait pas la victime de cette sauvage agression aussi sérieusement blessée. Mais ce n'est pas avant une dizaine de jours que le malheureux conducteur pourra reprendre son travail.

Naersens a voulu prétendre qu'il avait été nargué et provoqué par Reynaert; les témoins de la scène sont unanimes, pour affirmer le contraire.

L'affaire se dénouera prochainement en tribunal correctionnel.

Affaire de mœurs. — Sur la dénonciation du sieur Henri Dubon, tisserand, demeurant actuellement à Roubaix, et vivant depuis quelque temps séparé de sa femme, M. le commissaire du 2e arrondissement a procédé, dans la nuit de samedi à dimanche, à l'arrestation de cette dernière, ainsi que du nommé Désiré Descamps, teinturier, âgé de 28 ans, né à Bruges. La femme a été relachée après la rédaction du procès-verbal, et l'homme maintenu en arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion.

LILLE

On lit dans la *Semaine Musicale* :

« Nous apprenons que M. César Delespaul père, déjà deux fois lauréat cette année aux concours de composition musicale du *Nord lit & raire* et de l'*Institut populaire*, vient de remporter le 1er prix (palme d'argent, diplôme d'honneur, édition de luxe et cent exemplaires de son œuvre) au grand concours des *Abeilles septentrionales*, avec MM. André, chef de musique au 36e de ligne, A. Dupont, Franz Hitz et Marc Frantz, compositeurs, comme jurés. Nommé dans les trois divisions auxquelles il prit part, il avait de grandes chances pour le prix du Ministre des Beaux-Arts, qui a été remporté par M. David Polleri, 1er prix de Rome.

» Le meilleur accueil semble assuré aux œuvres de cet artiste, qui traite avec un égal succès, comme l'a écrit un de nos confrères, le genre sacré comme le profane, et nous n'en voulons pour preuve que son *Lever du soleil*, bissé aux concerts de l'Exposition artistique du Palais de l'Industrie et les lettres de félicitations qu'il a reçues de plusieurs professeurs renommés. »

NOUVELLES MILITAIRES

Pendant que, contrairement aux prescriptions formelles de la loi, l'on abrège, en France, la durée de la période d'instruction des réservistes, les Allemands appellent successivement plus d'un million d'hommes, auxquels ils enseignent, pendant dix jours, le maniement du nouveau fusil. Tous nos réservistes et territoriaux connaissent-ils, eux, le maniement de leur nouvelle arme ?

Nous avions deux ans d'avance, au moins, sur l'Allemagne; par la faute du ministre civil de la guerre, nous serons en retard sur cette puissance avant la fin de l'hiver. C'est une effrayante responsabilité que M. de Freycinet assume d'un cœur plus que léger.

4 500 hommes dits à la disposition sont appelés cette année pour une période consécutive de 4 mois. Il paraît qu'en 1891, il en sera de même pour la dernière fois.

Ces hommes étant appelés en même temps que la classe, on se demande s'ils vont suivre exactement la même progression d'instruction que les recrues appelées pour un an de plus. Nous ne le pensons pas.

En effet, la première période du soldat (instruction du soldat et de l'escouade) doit durer 3 mois 1/2, c'est-à-dire jusqu'au 1er mars. A cette époque les H. D. n'auront plus que 10 jours à faire et ils n'auraient vu, à leur départ, que l'école du soldat, si on leur faisait suivre la progression ordinaire des recrues. Il est donc de toute nécessité de déterminer un programme spécial pour ces hommes, et de leur donner une instruction à part par les officiers du cadre complémentaire.

Dans ce programme, il y aura lieu de déterminer le nombre et la nature des tirs que les H.D. devront faire, attendu que la série fixée par le programme du 12 août 1887, s'applique aux hommes faisant deux mois et est trop restreinte pour ceux qui en font quatre. A notre avis, la série des tirs devrait comprendre deux tirs préparatoires, quatre d'instruction, deux d'application des feux de salve, des feux de tirailleurs et des tirs rapides.

Nous soumettons la question au bureau compétent, en lui faisant remarquer qu'il est urgent de prendre une décision puisque les H. D. arrivent au corps le 10 novembre.

On parle beaucoup en ce moment, dans le 6e corps d'armée, de deux incidents qui, s'ils étaient réels, engageraient de la façon la plus grave la responsabilité du parquet militaire de Châlons-sur-Marne.

Sur une simple dénonciation, sur des rumeurs vagues, les accusant d'avoir détourné, alors qu'ils étaient au service, un kilo ou deux de café, deux anciens soldats l'un, ex-sergent-major au 79e de ligne, garde forestier à Essert, l'autre, ex-caporal à la 6e section des ouvriers et commis d'administration, boulanger à Mareuil-sur-Seille, ont été enlevés de leur domicile, conduits, les menottes aux mains, à la prison militaire de Châlons et détenus, le premier pendant 46 jours, le second pendant 29; le tout pour arriver à reconnaître qu'il s'agissait simplement d'un acte de basse vengeance, si mal combiné même que le délit auquel on accusait les pauvres diables d'avoir vendu le café du gouvernement n'existait pas à l'époque où ils étaient au service.

Il n'est pas possible qu'un parquet militaire ait pu se comporter avec une aussi outrecuidante..... légèreté, et c'est pourquoi l'opinion publique attend avec impatience un démenti péremptoire du ministre de la guerre, à défaut, le châtiment exemplaire des coupables.

M. L'Héritier, chef de bataillon du génie au 3e à Arras, a été désigné pour commander le 6e bataillon à Toul. M. Cahen, capitaine du génie de 1re classe à Amiens, est nommé chef du génie à Douai. M. Laurette capitaine de génie à Arras, est désigné pour être employé en Tunisie.

Arrondissement d'artillerie. — A dater du 1er janvier 1891, l'arrondissement d'artillerie d'Albertville (direction d'artillerie de Grenoble) comprendra seulement les places comptables d'Albertville et de Chamousset, telles que ces places sont actuellement constituées

Il sera créé, à la même date, un nouvel arrondissement d'artillerie, relevant également de la direction de Grenoble et comprenant la place comptable de Modane, telle qu'elle a été constituée par décision ministérielle du 15 décembre 1889.

Marine. — L'intention du ministre de la marine, approuvée par la commission du budget est de former dès le 1er janvier prochain, à Toulon, une division de cuirasses en 1re catégorie de réserve, en attendant que l'on crée une escadre à trois divisions, si l'expérience donne de bons résultats.

Cette division sera placée sous les ordres de l'amiral Puech, lequel, pourtant, demeurera sous l'autorité supérieure du préfet maritime. On n'est pas encore fixé sur le nombre de navires à armer en 1re catégorie. Actuellement, il y a à Toulon sept grands cuirassés en réserve, 2e catégorie, et prochainement on comptera en plus l'*Amiral Duperré* et le *Trident*. On trouve, en outre, dans la même situation et au même port, 2 canonnières-cuirassées, 2 croiseurs-torpilleurs, 1 croiseur à batterie, 2 croiseurs de 2e classe, et 3 avisos-torpilleurs, ainsi qu'une canonnière cuirassée en 1re catégorie, l'*Acéron*. On croit qu'il y a largement de quoi former une escadre.

Nous apprenons que M. le contre-amiral Dorledot des Essarts recevra, en février, un des deux commandements en sous ordre, de l'escadre de la Méditerranée; le second, qui deviendra vacant en juin, est destiné à M. le contre-amiral Parrayou, major-général à Toulon.

La promotion que l'on devait faire dans le corps des officiers de vaisseau la semaine dernière, paraît ajournée, en raison du petit nombre de vacances et de la difficulté de satisfaire notamment les candidats au grade de capitaine de frégate. Cet ajournement ira jusqu'aux premiers jours de décembre. Le plus clair, c'est de faire attendre les aspirants qui sont en passe d'être nommés enseignes de vaisseau.

RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

Les familles et en général toute personne désirant un renseignement touchant à l'application de la loi sur l'armée peuvent écrire au *Journal de Roubaix* en joignant un franc en timbres-poste. Il leur sera répondu en petite correspondance par notre collaborateur spécialement chargé de la partie militaire.

Si l'on désire un renseignement ou une consultation par lettre privée, prière de joindre *trois francs* en timbres-poste.

CONCERTS & SPECTACLES

Grand Théâtre de Roubaix. — Charmante reprise, dimanche soir, de *Durand et Durand*, la très-amusante comédie de MM. Ordonneau et Valabrègue. Tous les artistes sont à citer pour l'étourdissant brio qu'ils ont apporté dans l'interprétation de cette œuvre.

Avant la comédie, la troupe de drame avait interprété *Martyre*, le grand drame de M. Dennery, si populaire et si connu à Roubaix. Ici encore, tous les acteurs méritent des éloges pour leur intelligence scénique : M. Thierry, particulièrement, dans le rôle de Roger de Moray, a montré de magnifiques qualités de comédien : il a été parfaitement secondé par MM. Hodin, Pujeolle, Cerda et Dervaud — un insulaire d'Outre-Manche du bon coin; Mmes Blanchard, Pujeolle, très dramatique dans le rôle de Laurence, Henriot et Marty. La salle était archi-comble.

Théâtre de Roubaix. — Il y avait foule au théâtre de Roubaix, dimanche soir, pour la reprise du grand drame de Charton, *Devant l'ennemi*. Il a obtenu son succès habituel : le tableau de la voie ferrée et l'acte vraiment empoignant qui le suit ont soulevé d'enthousiastes applaudissements. L'interprétation est également très bonne dans son ensemble, et la mise en scène est toujours fort soignée.

La troupe d'opéra-comique a ensuite joué la *Mascotte*. L'œuvre n'a pas besoin d'analyse : elle est trop connue pour cela. Contentons-nous de dire beaucoup de bien de la verve avec laquelle on a chanté cette gentille musique, aux motifs si délicats et si peu prétentieux.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Nous recevons la lettre suivante que notre impartialité nous oblige d'insérer, mais dont nous laissons la responsabilité à la signataire :

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*.

Monsieur,

Dans le journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* du 28 octobre a paru sous la rubrique : « Une soirée interrompue » un article qui me visait. Je n'y ai pas répondu plus tôt, espérant que, par suite des démarches faites un peu partout et même au bureau dudit journal, le coupable se serait fait connaître.

Ce brave homme n'en a pas eu le courage.

Voici, aussi exactement que possible, ce qui s'est passé.

Dans le but d'être agréable à mes clients, j'ai organisé un petit souper pour l'inauguration du café que je viens de reprendre. Il y avait à cette réunion, non pas dix hommes et dix dames comme le dit par erreur l'*Avenir*, mais 14 messieurs de la ville très honorablement connus et comme dames ma sœur et son associée commerçantes à Lille, puis 2 enfants, ma cousine et ma filleule orpheline que j'élève chez moi et qui fait ses classes dans un pensionnat de la ville.

Ce modeste repas s'est passé avec toutes les convenances qu'on ne peut manquer de rencontrer chez des *gens bien élevés*.

Conformément à la demande que j'avais faite, je croyais avoir la permission de la nuit quand elle n'était que de une heure, ce que mes invités ignoraient naturellement.

Vers 2 heures, lorsque juste nous finissions de souper, 2 agents sont venus me prévenir que j'avais passé l'heure et prièrent mes invités de se disperser, ce qui fut fait immédiatement et sans aucune objection, non pas en se sauvant par les fenêtres ni même par la porte particulière, mais bien par celle du café.

Ces explications données franchement et loyalement, je n'ai plus qu'à laisser le public juge des infamies lancées à mes honnêtes clients et à moi.

Je crois devoir ajouter que, si l'auteur de l'article a fait cela pour nuire à ma maison, il est loin d'avoir réussi. Depuis cet incident, en effet, ma clientèle n'a fait que croître.

Agréez, Monsieur le Directeur, avec mes remerciments, mes salutations respectueuses.

Vve L. PILATE,
3, rue Nain, Roubaix.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Claise, curé de Marbaix, est transféré à Beaurepaire ; M. Leblanc, curé de Beaurepaire, est transféré à Marbaix ; M. Bricourt, aumônier de la corporation chrétienne de l'Abbaye des Prés, à Douai, est nommé curé de Macou, en remplacement de M. Taquet, démissionnaire ; M. Lenclut, missionnaire diocésain, est nommé aumônier de la corporation chrétienne de l'Abbaye des Prés à Douai.

PAS-DE-CALAIS

Carvin. — Dans une réunion tenue hier par les grévistes, Lamendin a dit que le seul moyen de terminer le conflit était de recourir à l'arbitrage du ministre des Travaux publics.

On croit que cet arbitrage va être demandé.

BELGIQUE

Mouscron. — Les nouveaux élus ont fait afficher et distribuer la proclamation suivante :

» Electeurs,

» A vous tous le plus enthousiaste merci !

» La lutte a été chaude, mais votre courage a été à la hauteur des circonstances et la victoire est venue par deux fois terrasser nos adversaires.

» Déjà le 19 vous leur aviez infligé un premier et retentissant échec. La leçon était claire. Il n'y avait pas à s'y méprendre et pourtant ils ne l'ont pas compris. Au lieu de s'incliner devant votre verdict, ils l'ont bravé; au lieu de se soumettre à votre volonté librement exprimée, ils ont voulu réagir contre elle. Ils ont feint de croire que vous aviez obéi à un moment d'irréflexion et ils ont été jusqu'à vous accuser de vous être laissés corrompre, d'avoir vendu vos consciences au poids de l'or.

» Vous avez bondi sous cet outrage. Vous vous êtes dressés devant vos accusateurs et le 26, en faisant triompher nos quatre candidats, vous avez donné le coup de grâce à ce libéralisme mouscronnois dont le dernier adepte pleurera parmi nous pendant trois ans encore la sinistre agonie.

» Electeurs, vous avez noblement agi. A vous tous nos remerciements !

» Grâce à vous, Mouscron reprendra son esprit religieux des anciens temps dont l'Hôtel-de-Ville rappelle la glorieuse époque. Grâce à vous, Mouscron ne fera plus tâche parmi les villes catholiques de notre catholique Province. Grâce à vous, Mouscron formera une génération nouvelle dont la foi chrétienne tera l'honneur et la gloire de nos familles. Grâce à vous, Mouscron revivra dans une ère de calme et de paix.

» Et maintenant c'est à vos élus à exécuter leurs promesses et à tenir leurs engagements.

» La tâche sera lourde, les difficultés nombreuses. Forts de votre appui, ils en viendront à bout. Ils ne reculeront d'ailleurs devant aucun effort pour justifier la confiance que vous leur avez témoignée pendant les deux glorieuses journées des 19 et 26 octobre. » Vivent les catholiques. »

**La manifestation